

Rencontres Régionales du Réemploi et du Recyclage

Amiens - 2024

14.11.24





Présentation d'Ecomaison

Ecomaison, le seul éco-organisme pour toute la maison

► Qui sommes-nous ?

- Un organisme à but non lucratif, agréé par l'Etat et financé par l'éco-participation payée par les consommateurs

Notre vocation

Collecter et valoriser les objets et matériaux de la maison usagés pour leur offrir une deuxième vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie

► Nos secteurs d'activités



Matériaux



Bricolage



Jardin



Ameublement



Literie



Jouets



Textile/déco



Chiffres clés 2023

MAILLAGE PRO

4100

points de collectes accessibles aux professionnels



2 300 collectivités

1 200 distributeurs et négoce

400 ponctuels

200 Déchèteries pro.

2024 :

Diversification des matériaux pris en charge : verre, isolant, membranes bitumineuses

+12 000
entreprises
adhérentes

1,6 million
de tonnes de produits et matériaux collectés

Des matières
recyclées et
de l'énergie



800 000 tonnes de bois
300 000 tonnes de combustible
solide de récupération (CSR)
70 000 tonnes de ferraille
11 000 tonnes de mousses
10 000 tonnes de plastique

97%
de valorisation



46 % Valorisation énergétique
45 % Recyclage
5 % Réemploi

Le partenariat avec Ecominero pour les déchets du bâtiment

*Une offre complète pour répondre
à l'ensemble de vos obligations réglementaires :*



Catégorie 1
Matériaux Minéraux



Catégorie 2
Matériaux non Minéraux

*Ecominero et Ecomaison sont agréées par l'Etat depuis le 10 octobre 2022,
respectivement pour la catégorie 1 et 2 ([JO du 29 octobre 2022](#)).*



L'offre de reprise

Notre offre de services pour la reprise des déchets du bâtiment



Pour les petits volumes

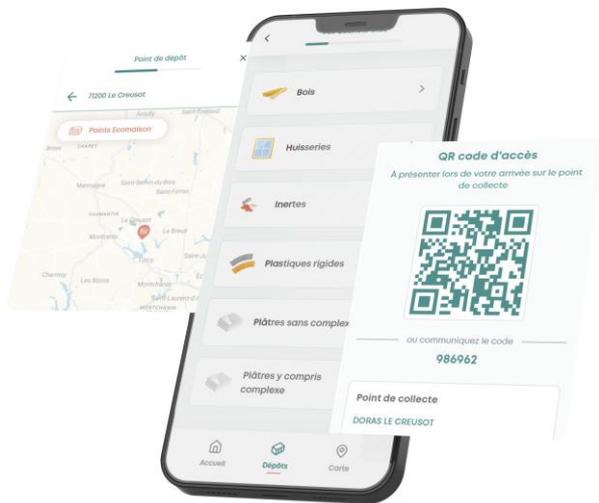


Pour les moyens volumes



Pour les gros volumes

Petits volumes : déposez-les *gratuitement* !



► Simplifiez-vous la vie en déposant vos déchets avec l'appli Ecomaison

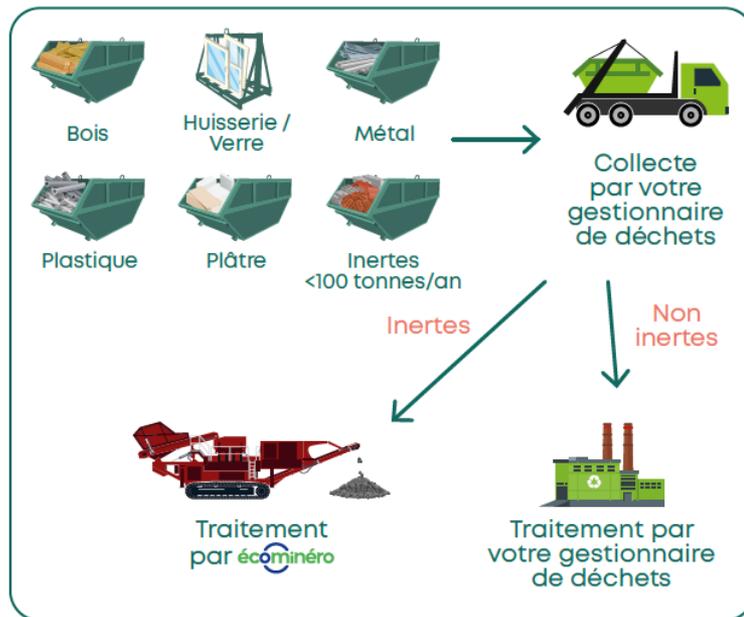


- Inscrivez-vous sur ourecycler.ecomaison.com
- Identifiez les matériaux du bâtiment à recycler
- Triez vos déchets de chantier
- Accédez au point de collecte le plus proche

Moyens volumes : regroupez-les pour *diminuer vos coûts* !

► Avec l'Offre Entrepôt Ecomaison, nous prenons en charge une partie des frais de traitement de vos déchets inertes et non inertes triés sur votre site.

► Pour en savoir plus :
pmcb@ecomaison.com



Gros volumes : triez-les sur chantier, nous les récupérons !



Les coûts liés à la location des bennes et au transport des déchets restent à votre charge.

► Avec l'Offre Chantier Ecomaison, nous prenons en charge le traitement de vos déchets inertes, bois, huisseries vitrées, mobilier, triés sur votre chantier.

► Et parce que le réemploi et la réutilisation présentent les meilleurs bénéfices environnementaux, Ecomaison vous aide à développer des solutions directement sur site.

► Pour en savoir plus : chantier.batiment@ecomaison.com



Réemploi Ecomaison

Contexte réglementaire du réemploi bâtiment pour les éco-organismes

► Objectifs de réemploi et de réutilisation

2% en 2024 *(26 000 tonnes pour Ecomaison)*

5% en 2027 *(52 000 tonnes pour Ecomaison)*

► Obligations des éco-organismes à l'égard des acteurs

- Mise à disposition **d'un annuaire en ligne indiquant les centres de réemploi et de préparation en vue de la réutilisation**
- **Reprise sans frais des déchets** du bâtiment issus des activités des acteurs du réemploi et de la réutilisation
- **Soutien ou implantation de zones dédiées au réemploi et à la réutilisation des produits du bâtiment dans les installations de reprise** (*distributeurs, collectivités...*)
- Mise à disposition **des produits des bâtiments collectés dans les zones dédiées au réemploi et à la réutilisation**

Appel à projet réemploi chantier 2024 : Synergie avec ecominero

- ▶ Cet AAP est destiné aux chantiers réemploi de MOA, MOE, AMO ou encore démolisseurs souhaitant être aidé financièrement à des démarches de réemploi (session 1 est terminée mais une 2^{ème} session est prévue)

▶ Soutiens pouvant être attribués pour

- des diagnostics PEMD/ressource,
- de la dépose soignée et préservante
- des expérimentations de réemploi sur des matériaux peu commun
- obtention de certifications techniques de réemploi pour l'intégration dans les chantiers de construction.



COMMUNIQUE DE PRESSE
18 juin 2024



REP Bâtiment : Ecominéro et Ecomaison se mobilisent en faveur du réemploi et lancent un appel à projets commun

Depuis la mise en place de la REP PMCB (responsabilité élargie du producteur de produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment), Ecominéro, l'éco-organisme créé par et pour la filière minérale, en charge de mettre en place la filière de recyclage des déchets inertes du bâtiment (catégorie 1)* et Ecomaison, éco-organisme pour les déchets non inertes du bâtiment (catégorie 2)*, tous les deux agréés par l'Etat, proposent aux fabricants et distributeurs de matériaux de construction une offre globale pour répondre à leurs obligations de metteurs sur le marché. **Les deux éco-organismes vont aujourd'hui plus loin et lancent un appel à projets commun pour soutenir les actions de réemploi et de réutilisation des PMCB et leur donner une seconde vie sur les chantiers du bâtiment.**

Le réemploi et la réutilisation : une priorité pour atteindre un objectif ambitieux



Ecominéro & Ecomaison - Appel à projets commun : Soutien sur les chantiers

Ecominéro et Ecomaison soutiennent les chantiers et opérations de déconstruction, réhabilitation, rénovation, construction neuve visant le réemploi ou la réutilisation des produits et matériaux inertes et/ou du second œuvre.

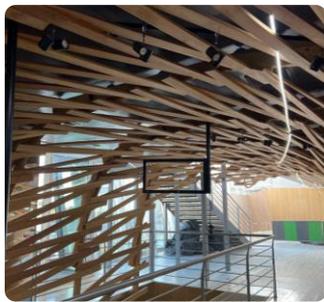
- **Date de candidatures** : du 17 juin au 15 septembre 2024
- **Réponse aux lauréats** : 16 octobre 2024

Adhérer
14.11.24

Produits et Matériaux de catégorie 2 concernés par le réemploi (liste non exhaustive)



Planchers techniques



Différents éléments de bois



Portes



Éléments de charpente



Fenêtres



Sols souples (moquettes)



Éléments, structures métalliques

Appel à projet : accompagnement du réemploi et de la réutilisation des produits et matériaux sur les chantiers



► **Enjeu** : maximiser le **réemploi des PMCB**, tout en contribuant à la **création de filière locales** solidaires. **Diffusion des bonnes pratiques** et des retours d'expériences



► **Cible** : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre, publique ou privée, entreprise de travaux.



► **Type de chantiers ou opérations** :

opérations de **déconstruction**, de réhabilitation ou rénovation

opérations de **construction neuve**.



► **Type d'ouvrages** : tertiaire, logement, grand ensemble, commerce, productif, industriel, etc.



► **Type de réemploi** : réemploi **in-situ**, **ex-situ** et approvisionnement externe



► **Stade d'avancée du chantier ou opération** : idéalement avant le démarrage des travaux mais pas une obligation .

Exemple de lauréats

Soreli	OPH76	NEOM
<p>Objectifs : Réhabilitation d'un site industrielle de 25 ha. Création de 120000 m2 de surface de plancher avec 1000 logements</p>	<p>Objectifs : Projet de démolition et de reconstruction de 89 logements collectifs (8350m2)</p>	<p>Objectif : Acquisition d'une unité industrielle de reconditionnement des planchers techniques mobiles*</p>
<p><i>Le chantier va valoriser in situ 30000t de briques et de béton en recyclage et réemploi. La réalisation de prototype sera nécessaire</i></p>	<p><i>Le chantier envisage 120 tonnes de réemploi in-situ et 14 tonnes de réemploi ex-situ sur d'autres chantiers du bailleur</i></p>	<p><i>*A savoir qu'un plancher technique de réemploi produit 0 kg d'émission de CO2 alors qu'un plancher technique neuf produit 73kg de CO2</i></p>

Faciliter l'usage des matériaux de réemploi dans les chantiers

- Identifier les produits les plus pertinents (à court et moyen terme)
- Développer une méthode pour garantir la réemployabilité technique et juridique des produits collectés (en commun avec Ecominéro)
(protocoles de tests rapides, fiches produits, création d'un indice...)
- Contribuer à la mise en place d'une plateforme d'échange
 - Mise en relation des chantiers collecteurs et consommateurs
 - Cartographie des points de collecte et d'achat de matériaux réemployés



A venir pour 2025

Les nouveautés attendues pour 2025



► **Décret no 2024-1046 du 19 novembre 2024** : encadre les conditions pour les points de collecte de proximité à moins de 5 km



► **Lancement d'un appel à manifestations d'intérêt pour les matériaux** : logique de réemploi à petite échelle.



► **Lancement d'un nouvel appel à projet réemploi chantier en février 2025 avec Ecominero**



ecomaison

Merci